

# LES CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT

## CONSTATS

**L'académie de Lille a été sélectionnée afin de mettre en œuvre le dispositif de contrat local d'accompagnement à titre expérimental à la rentrée 2021. Les unités d'apprentissage sélectionnées se sont librement inscrites dans la démarche contractuelle pour 3 années.**

Elles se composent de 19 écoles, 3 collèges, 3 LEGT et 4 LP Dans le Nord et 9 écoles, 4 collèges, 2 LGT et 2 LP dans le Pas de Calais.

Ces unités sont très différentes : on trouve des lycées ou collèges en zone très urbanisées en proximité de réseaux d'Éducation prioritaire mais aussi des écoles en zones rurales isolées.

Malgré cette diversité, on peut dégager des leviers communs et des dispositifs innovants.

Même s'ils ne semblent pas amenés à se développer, les CLA constituent en quelque sorte un modèle pour la mise en place d'une politique visant à encourager la dynamique de projets dans les établissements et écoles. C'est en ce sens que les CLA déjà existants doivent être regardés.

### Les leviers généraux

- Engagement contractuel des équipes autour d'un projet local conçu par toute la communauté éducative.
- Identification claire de besoins réels de chaque unité d'apprentissages qui découle d'un diagnostic partagé.
- Pilotage par le terrain, par les différents acteurs de la communauté éducatives repérés comme personnes ressources ou experts, à l'aide d'indicateurs conçus par les équipes.

### Les leviers managériaux

- Renforcement du leadership du directeur d'école comme pilote du dispositif, avec l'appui de l'IEN dans le 1er degré.
- Impulsion d'une nouvelle culture dans le 1er degré par l'identification de personnes ressources et la délégation d'IMP, culture de l'expertise individuelle au sein d'un collectif.
- Impulsion d'une conduite de changement auprès des équipes avec identification de personnes ressources sur les thématiques spécifiques au CLA (mise en réseau des établissements au profit de la sécurisation des parcours, devoirs faits au lycée .....)
- Intégrer l'aspect RH à la conception des projets : état des lieux des besoins de formations, repérage des personnes ressources, qualification d'experts.

### Les leviers pédagogiques et éducatifs

- Ré interrogation des pratiques au sein de la classe comme en témoignent les nombreuses demandes de formations dans le 1er comme le second degré. Certaines des demandes portent en effet sur l'amélioration de la prise en charge de la difficulté de l'élève, sur les sciences cognitives au profit de la réussite scolaire ou sur les leviers d'un climat scolaire apaisé.
- Mise en place de plan de formations spécifiques aux CLA dans le 1er degré.
- Mise en œuvre de « devoirs faits » au lycée, qui permet une prise en charge plus fine et plus individualisée de la difficulté scolaire, notamment en 2nde bac professionnelle.
- Place plus importante dans les projets du bien-être des élèves, avec de nombreuses actions visant à améliorer le climat scolaire, certaines reposant sur des partenariats nouveaux avec les communes, les Unités territoriales de la prévention sociale ou des associations agréées.
- La question de l'alternative à la sanction ou le dispositif « pas de côté » pourraient faire l'objet d'une attention particulière.

### Les leviers de partenariats

- Échange de pratiques entre collèges et lycées, qui permet aux équipes de se rencontrer et de travailler ensemble sur la sécurisation des parcours des élèves.
- Mise en réseau d'établissements d'un même bassin autour du dispositif CLA.
- Ré interrogation du partenariat avec les parents d'élèves et des actions de parentalités, notamment dans les écoles orphelines.
- L'implication des collectivités dans les projets pourrait être renforcée.